

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN

DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

Responsable **Secrétaire**

Approbation **Conseil d'administration**

Date d'adoption **15 avril 2025**

Signature **Isabelle Campeau, présidente,**

Michel Vézina, secrétaire,

Date de mise à jour **15 avril 2025**

Cotation **SHS-POL-DEF-20250415**

TABLE DES MATIÈRES

I. Note	3
II. A à Z	3
Administrateur	3
Francophile	3
Loi	3
Membre	3
Normes de pratique	3
Présidence	3
Registre des membres	3
Règlements	3
Résident canadien	3
Résolution à la majorité simple	3
Résolution spéciale	3
Société	4
Statuts	4
Support électronique	4

I. Note

1. L'emploi du masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

II. A à Z

Administrateur

Membre qui siège au conseil d'administration.

Francophile

Personne manifestant des sentiments favorables à la francophonie et à tout ce qui se rattache à la langue française, aux cultures francophones et à l'histoire franco-canadienne.

Loi

Loi sur les organisations sans but lucratif de la Saskatchewan.

Membre

Membre de la Société historique de la Saskatchewan.

Normes de pratique

Ensemble des règles, écrites ou non écrites, reconnues comme cadre de référence par la Société et les experts du domaine, et dont le respect constitue une obligation implicite de l'exercice d'une profession.

Présidence

Président du conseil d'administration.

Registre des membres

Document constitué en vertu de la Loi, dans lequel sont consignés les renseignements au sujet des membres tels que le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone, l'adresse courriel et les dates d'adhésion. Le registre est conservé pour toujours. Il peut être accessible, en partie, aux membres qui en font la demande.

Règlements

Règlements administratifs en vigueur.

Résident canadien

Citoyen canadien ou résident permanent qui habite au Canada.

Résolution à la majorité simple

Résolution adoptée par les membres de la Société ou par les administrateurs à cinquante pour cent (50 %) plus une (1) des voix exprimées.

Résolution spéciale

Résolution adoptée par les membres de la Société ou par les administrateurs par au moins les deux tiers (2/3) des voix exprimées.

DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN

Société

Société historique de la Saskatchewan.

Statuts

Statuts constitutifs en vigueur.

Support électronique

Support de communication qui utilise des technologies de télécommunication.

- FIN -